



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6010830

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 31/12/2025 15H07 C:005360 I:39303
V/REF : 1043649
V/Email reçu le Mercredi 31/12/2025 à 15H07

SEMCODA
Agence De Villeurbanne
31 RUE LOUIS GUERIN
CS 30086
69100 VILLEURBANNE

V/REF.IMM. 06526
IMMEUBLE : ILOT CASINO -6526
4 PASSAGE G.DE GAULLE ANTONIOZ
RUE DE LA REPUBLIQUE/BERTHELOT
69600 OULLINS

Vaulx en Velin, le 21 Janvier 2026

Référence Marché: M_230809003-1

LOCALISATION : ALLEE N4 PASSAGE G. DE GAULLE ANTONIOZ - LOGEMENT DE M. GHEZAL AU 3EME
ETAGE TEL *06 17773341* (FAUX)-06 18773341 (VRAI)

MOTIF : INTERVENIR POUR :
- CHANGEMENT DU CYLINDRE DE LA PORTE PALIERE AVEC 5 CLES
- FIXER LA BARRE DE SEUIL QUI SE DÉCOLLE AU NIVEAU DE LA PORTE PALIERE

Donneur d'ordre : Mme G TORRES

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de serrurerie.

LE 12/01 A 09H45 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR GUEZAL AU 3EME ETAGE
REPLACEMENT DU CYLINDRE DE LA PORTE PALIERE

REFIXATION DE LA BARRE DE SEUIL SUISSE DE LA PORTE PALIERE
ESSAI ET CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT DE L'ENSEMBLE

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER EMAIL en CC le 15/01/26 a 18H50 gilliane.torres@semcoda.com

MP LCOMPTER Email envoyé le 15/01/26 a 18H50 Mme D. CHAMBLAS

CS LGESTION Email envoyé le 31/12/25 a 16H24 Mme G TORRES

CS LGESTION Email envoyé le 31/12/25 a 16H23 Mme D. CHAMBLAS

LE NUMERO DE TELEPHONE DE M.GHEZAL EST HORS SERVICE, MERCI DE NOUS
CONFIRMER SES COORDONNÉES TELEPHONIQUES
Suite a donner : OUI. Le 12/01/2026 a 10:12



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6010830

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Villeurb.	1	56,87		56,87
1,00	MS00024-Rempl.d'un seuil Suisse	1	62,04		62,04
1,00	MS00036-FP.Cylindre/demi cylindre europ.	1	51,70		51,70
TOTAL H.T.					170,61
T.V.A. a 10,00%					17,06
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>187,67</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 28 Février 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 1043649 du 31/12/2025

P-MUT

SEMCODA

AGENCE DE VILLEURBANNE

31, rue Louis Guérin

CS 30086

69100 VILLEURBANNE

Tel:04.78.93.21.92

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr

Lieu d'intervention

4 PASSAGE G. DE GAULLE ANTONIOZ

ZAC NARCISSE BERTHOLET

69600 OULLINS

Référence de la Demande

N°: du

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat.

4

06526-00001-00001-00031 H / Type 4 C / Et.03

Etage : 03

01-EE-2212-TRA-61513100

Marché : M - 230809003-1

Délai

Date limite exécution : 15/01/2026

Observations

CONTACTER NOUVEAU LOCATAIRE POUR PRISE DE RV

M. GHEZAL 06.17.77.33.41

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement CHANGEMENT DU CYLINDRE DE LA PORTE PALIERE AVEC 5 CLES	1,00	56,49	56,49	5,65	62,14
MS00036 Cylindre/ demi cylindre européen 5 goupilles double entrée ou à bouton toutes dimensions, y compris toutes sujétions	1,00	51,35	51,35	5,14	56,49
MS00024 Remplacement d'un seuil Suisse FIXER LA BARRE DE SEUIL QUI SE DÉCOLLE AU NIVEAU DE LA PORTE PALIERE	1,00	61,62	61,62	6,16	67,78
				Total H.T.	169,46
				Total TVA	16,95
				Total TTC	186,41

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE

EDN6



Bon de Commande

N° : 1043649 du 31/12/2025

P-MUT

SEMCODA

AGENCE DE VILLEURBANNE

31, rue Louis Guérin

CS 30086

69100 VILLEURBANNE

Tel:04.78.93.21.92

Demande de travaux suivie par TORRES Gilliane le 31/12/2025

Le Responsable
Nom et Signature

Christèle AGOPIAN
Responsable d'Agence

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE VILLEURBANNE 31, rue Louis Guérin CS 30086 69100 VILLEURBANNE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **4 PASSAGE G. DE GAULLE ANTONIOZ ZAC NARCISSE BERTHOLET 69600 OULLINS**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **VILLEURBANNE**

le **31/12/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1043649